

Lutte contre les risques de pollution marine dans l'océan Indien : Consultation des parties prenantes régionales et nationales pour renforcer le plan de contingence régional

Les 29 et 30 août 2023 | Port-Louis, Maurice – La Commission de l'océan Indien (COI) a mené une consultation avec les acteurs régionaux et internationaux pour renforcer la réponse commune et coordonnée des Etats de la région face aux potentiels incidents de pollution marine. Cette réunion est organisée dans le cadre du programme de sécurité maritime « MASE » mis en œuvre par la COI sur financement de l'Union européenne.

Face aux risques de pollution en mer dont les conséquences dépassent les frontières nationales, il est essentiel de disposer de cadres agréés de coopération régionale plus particulièrement dans une zone littorale et insulaire aussi vaste et empruntée que le Sud-Ouest de l'océan Indien. La réunion de consultation régionale, s'inscrit dans le mandat de protection de l'environnement du programme MASE de la COI et vient aussi en appui à la mise en œuvre du Plan de contingence régional sous l'égide de *la Convention de Nairobi* pour la protection, la gestion et le développement de l'environnement marin et côtier dans l'océan Indien occidental.

Les objectifs majeurs de la réunion ont été les suivants :

- Engager des discussions et des réflexions collectives sur le niveau de préparation et la capacité de réponse de la région face aux risques de pollution maritime,
- Raviver la discussion sur le mécanisme de coopération régional adossé au Plan de contingence régional en matière de pollution marine et définir les rôles et responsabilités de chaque acteur au niveau national et régional dans ce mécanisme

« Les incidents de pollution maritime ne peuvent être traités par un seul pays, c'est pourquoi cette consultation encourage l'ensemble des acteurs régionaux et internationaux à y apporter leur contribution » a souligné M. Raj Mohabeer, Chargé de mission *économie, intérêts insulaires, connectivité et sécurité maritime* à la Commission de l'océan Indien.

Cette réunion est la suite logique de l'exercice de simulation régionale de pollution marine (WIOPOLREX), organisé en juillet dernier par les Centres régionaux de coordination des opérations (CRCO) et de fusion de l'information maritime (CRFIM). Un exercice de terrain de simulation de pollution marine sera prochainement organisé à Maurice dans le but de tester le mécanisme de coordination régionale.

La rencontre des 29 et 30 août a réuni les Etats de l'océan Indien (Etats membres de la COI, Yémen), de l'Afrique australe et orientale (Kenya, Djibouti, Mozambique, Afrique du Sud, Tanzanie) qui sont signataires de la Convention de Nairobi. Des représentants du CRCO et du CRFIM, du Secrétariat de la Convention de Nairobi et des partenaires comme la Délégation de l'Union européenne à Maurice, l'Ambassade des Etats-Unis, l'autorité de sécurité maritime de l'Afrique du Sud (SAMSA), l'Organisation Maritime Internationale (IMO) ou encore la Haute-commission d'Australie ont également pris part à ces travaux.

Plus d'informations sur le programme MASE

Couvrant 15 Etats de l'Afrique orientale, australe et de l'océan Indien, le programme de sécurité maritime MASE vise le renforcement de la sécurité maritime régionale avec la mise en place d'une architecture régionale de sécurité maritime reposant sur des mécanismes régionaux d'échange d'informations et de coordination d'opérations en mer. Le programme participe à créer un environnement régional sécurisé et propice au développement de l'économie bleue des pays riverains de l'océan Indien occidental. Le programme MASE est mis en œuvre par la COI, l'IGAD, le COMESA et l'EAC sur financement de l'Union européenne.

Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org |

www.commissionoceanindien.org

